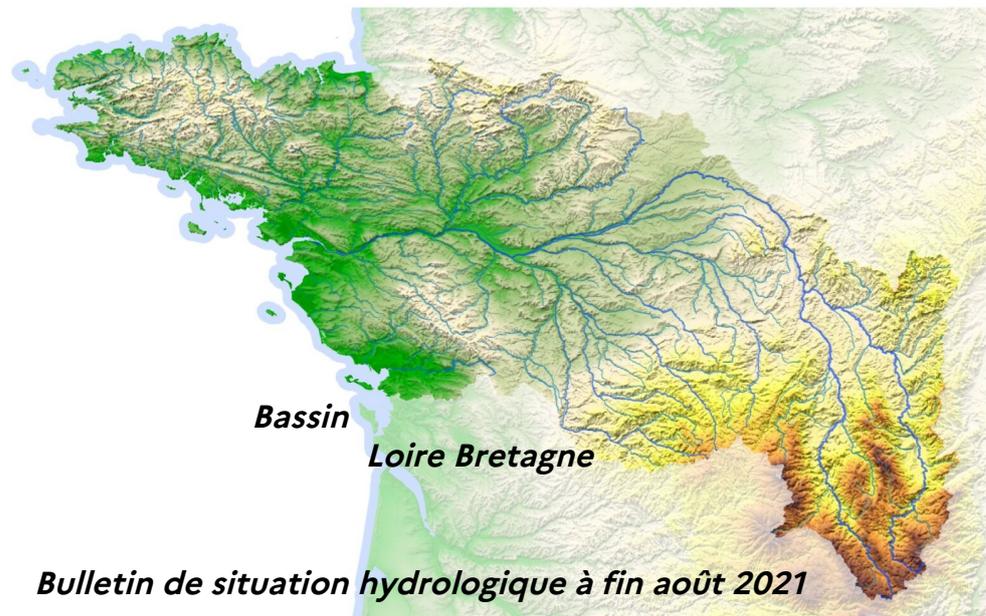




**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**



Sommaire

Pluviométrie

Débits

Retenues

Nappes

Bulletin de situation hydrologique à fin août 2021

Pluviométrie : La pluviométrie du mois d'août 2021 est dans l'ensemble déficitaire sur le bassin Loire-Bretagne et le cumul de précipitations depuis septembre 2020 reste dans les normales.

Débits : Sur le bassin, les débits moyens mensuels des cours d'eau sont supérieurs aux moyennes interannuelles sur le bassin, à l'exception du sud du Cher et de la région Clermontoise. Les débits de base des cours d'eau sont supérieurs à leur quinquennal humide dans l'Est du bassin et inférieurs au médian sur les têtes de bassins versants sur les départements de la Haute-Loire, l'Allier, la Mayenne et du Cher.

Retenues : Le taux de remplissage des retenues au 1^{er} septembre reste satisfaisant, étant supérieur à 60 % pour la majorité des retenues.

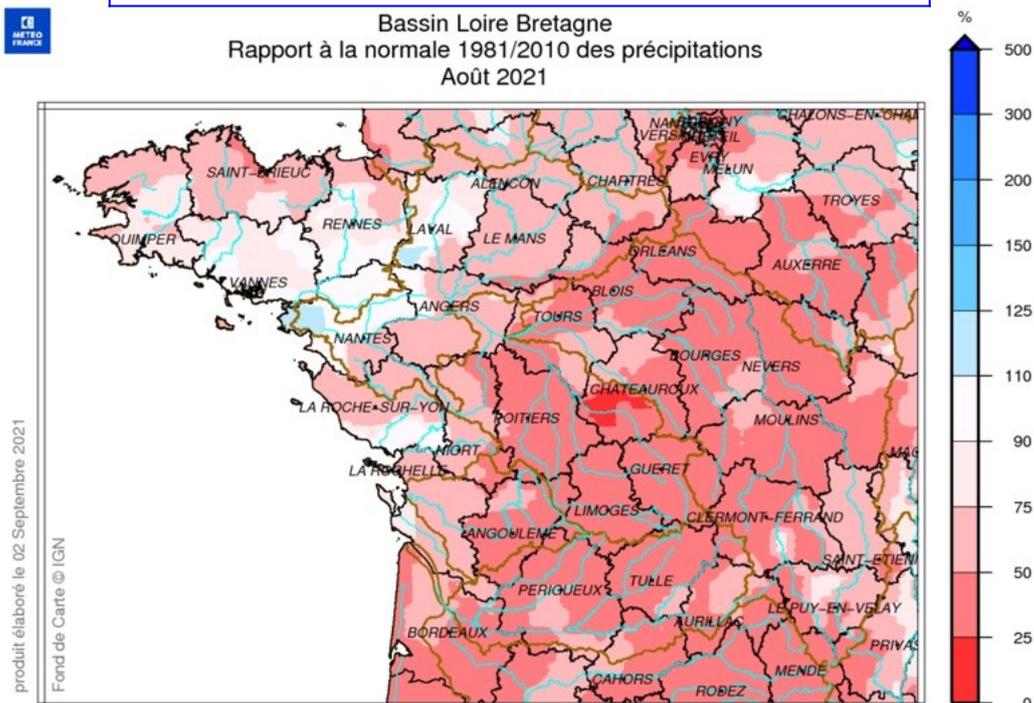
Nappes : Les taux de remplissage des nappes sont faibles à très faibles à l'exception du Cénomaniens Tours et du socle 44.

Synthèse et perspectives : La situation du bassin s'est dégradée au mois d'août, tout en restant cependant satisfaisante au vu des conditions météorologiques des mois précédents.

20 septembre 2021

Pluviométrie du mois d'août 2021 (rapport aux normales)

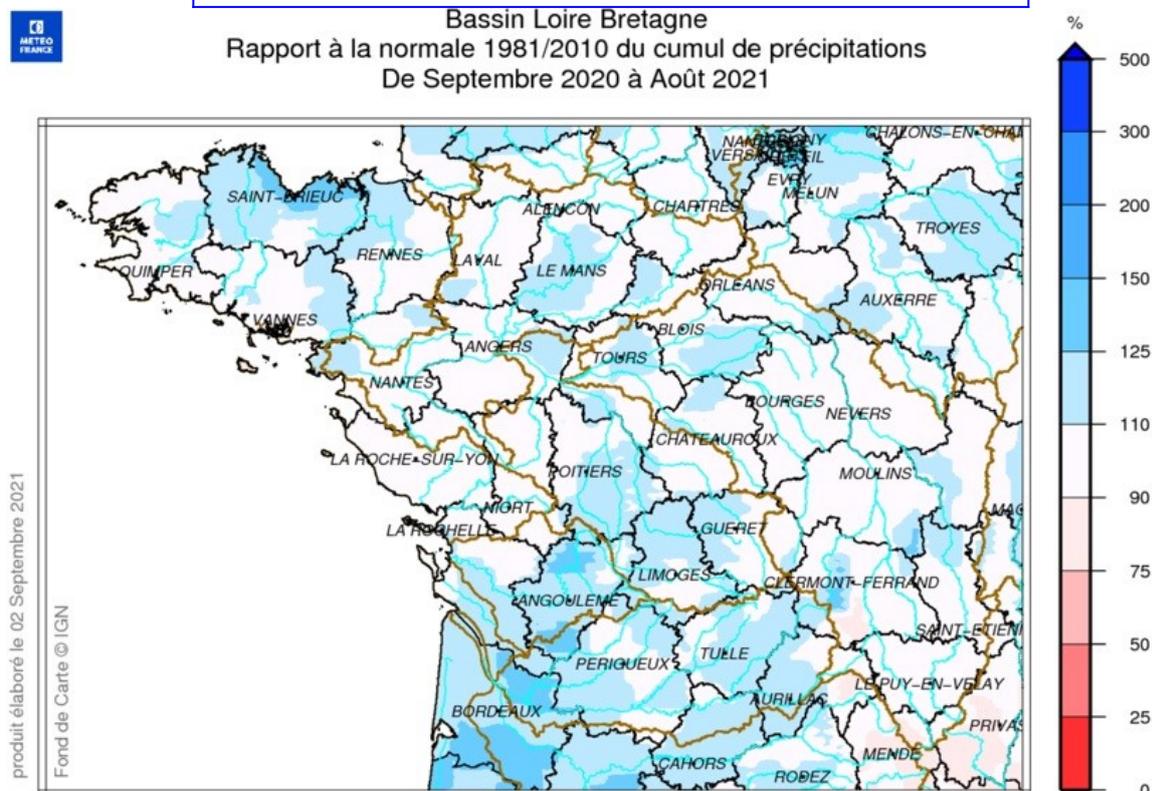
Bassin Loire Bretagne
Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations
Août 2021



Après trois mois pluvieux, la pluviométrie d'août 2021 a été déficitaire sur la presque totalité du bassin.

Pluviométrie sur l'année hydrologique (rapport aux normales)

Bassin Loire Bretagne
Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations
De Septembre 2020 à Août 2021



Le cumul des précipitations sur l'année hydrologique (septembre 2020 à août 2021) reste dans les normales sur la presque totalité du bassin et légèrement excédentaire sur la région poitevine et les Côtes d'Armor.

Hydraulicité des cours d'eau d'août 2021



En août 2021, les débits moyens mensuels des cours d'eau sont supérieurs aux moyennes interannuelles sur le bassin, à l'exception du sud du Cher et de la région Clermontoise.

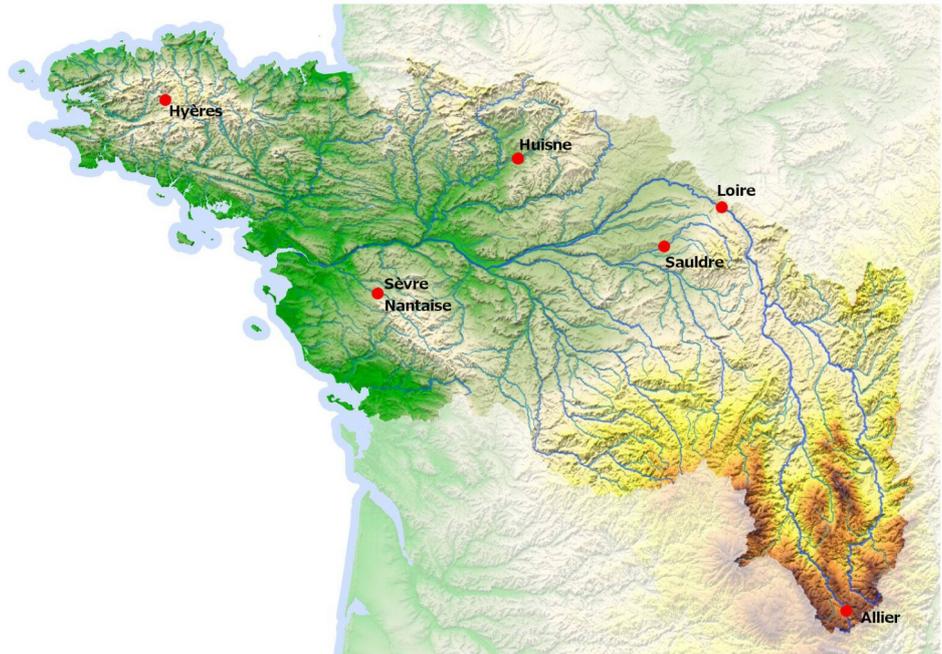
Débit de base des cours d'eau d'août 2021



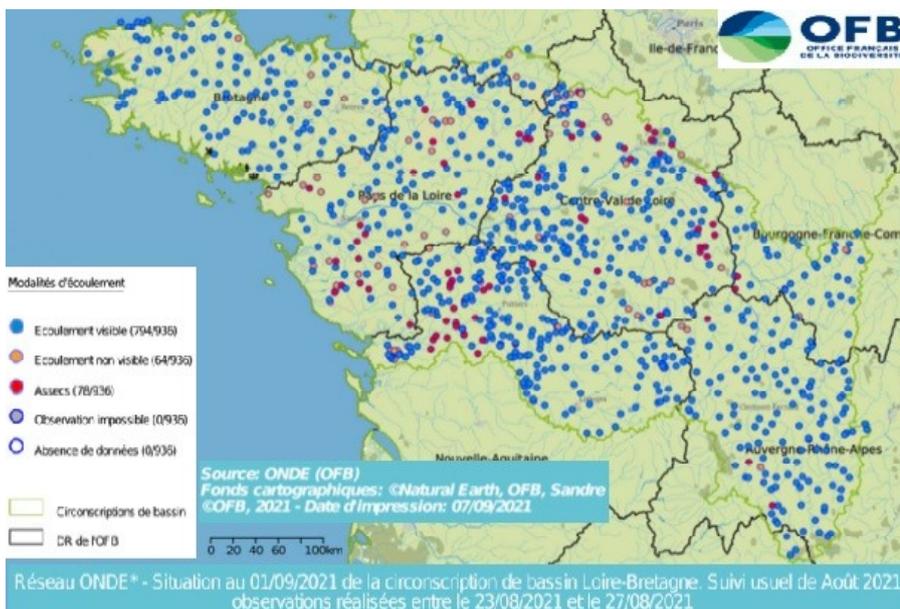
En août 2021, les débits de base des cours d'eau sont supérieurs à leur quinquennal humide dans l'Est du bassin et inférieurs au médian sur les têtes de bassins versants sur les départements de la Haute-Loire, l'Allier, la Mayenne et du Cher.

État des cours d'eau

Les graphiques des pages suivantes (débits moyens journaliers comparés aux courbes de référence : valeurs médianes, et débits de référence secs et humides de fréquence quinquennale) montrent l'évolution des débits sur une année hydrologique sur six stations du bassin. Parmi celles-ci, la station de la Loire à Gien est fortement influencée par des barrages durant l'étiage ; les cinq autres stations ne sont pas ou peu influencées.



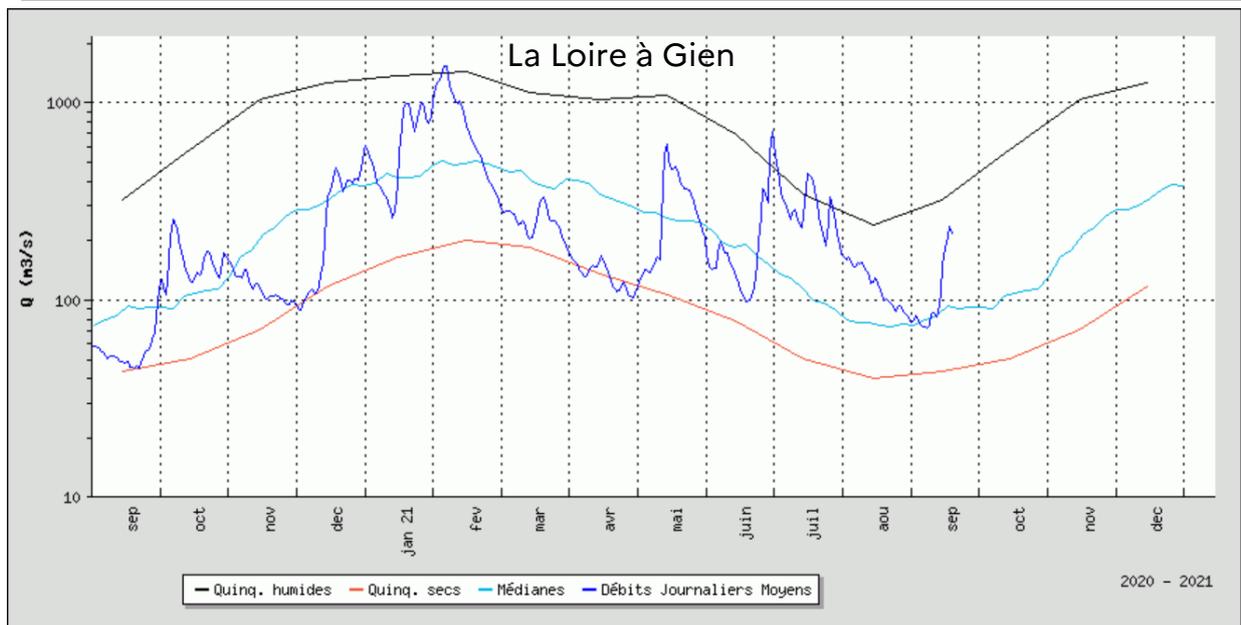
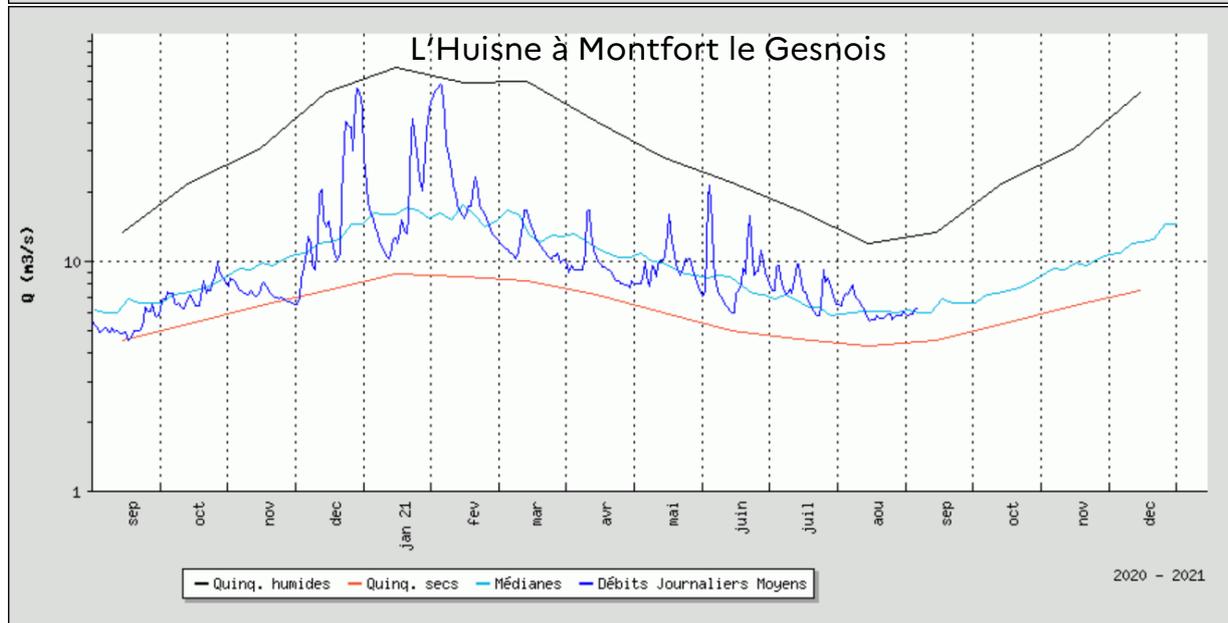
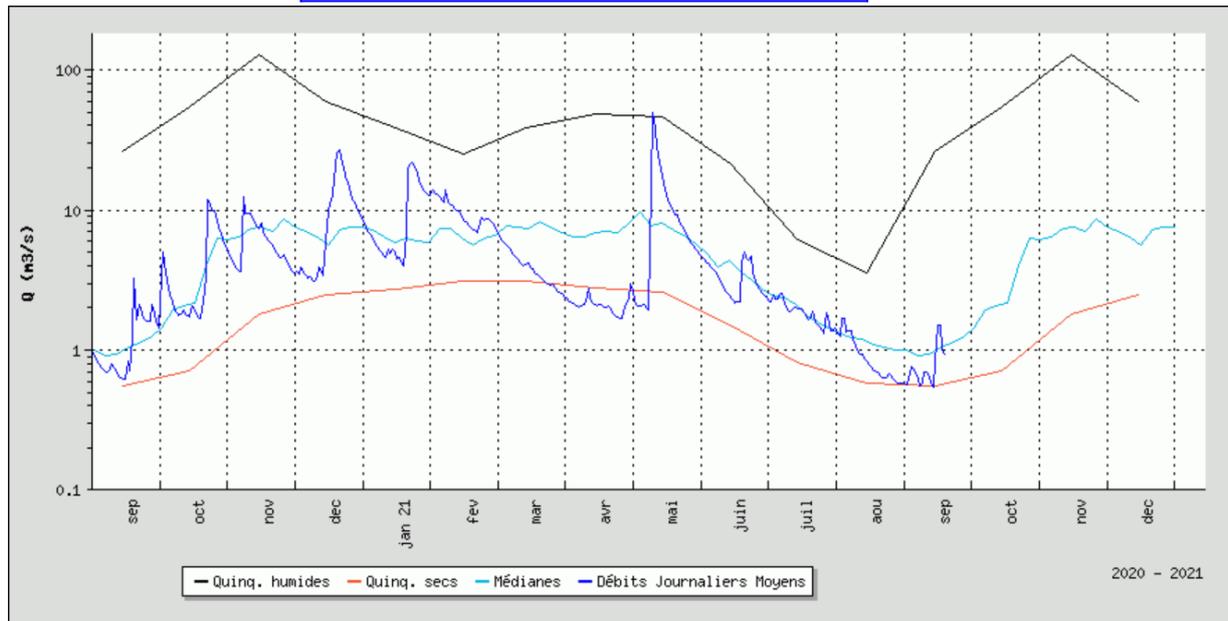
Les débits des cours d'eau ont chuté au cours du mois d'août restant cependant à un niveau médian, à l'exception de l'Allier à Langogne qui a atteint son niveau quinquennal sec.

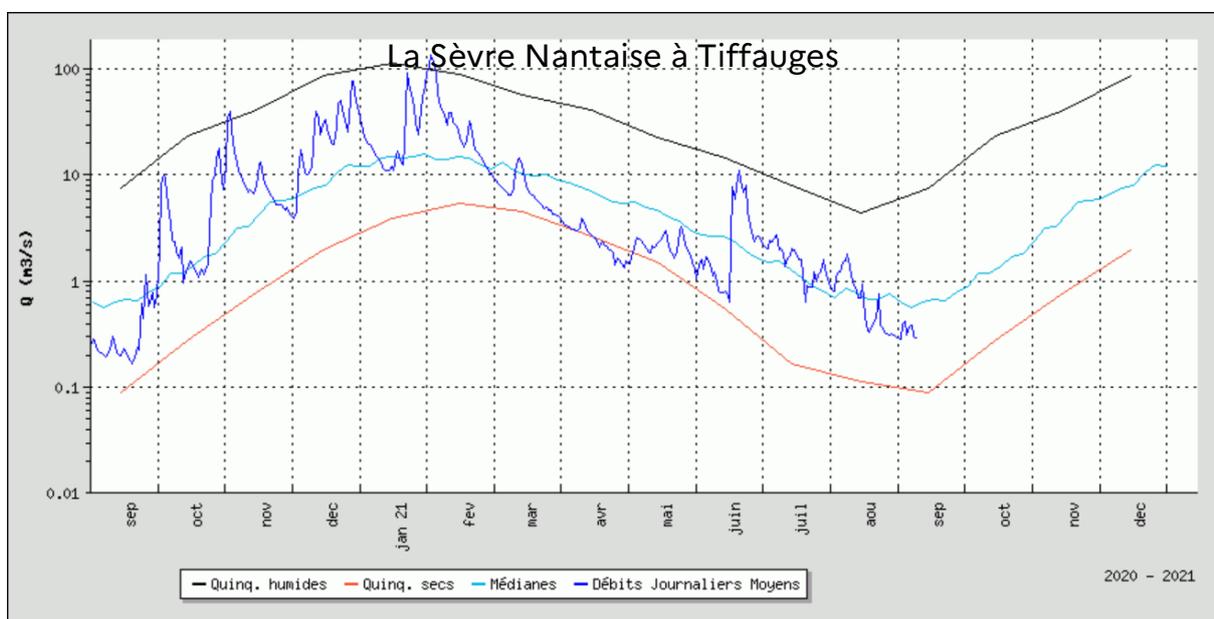
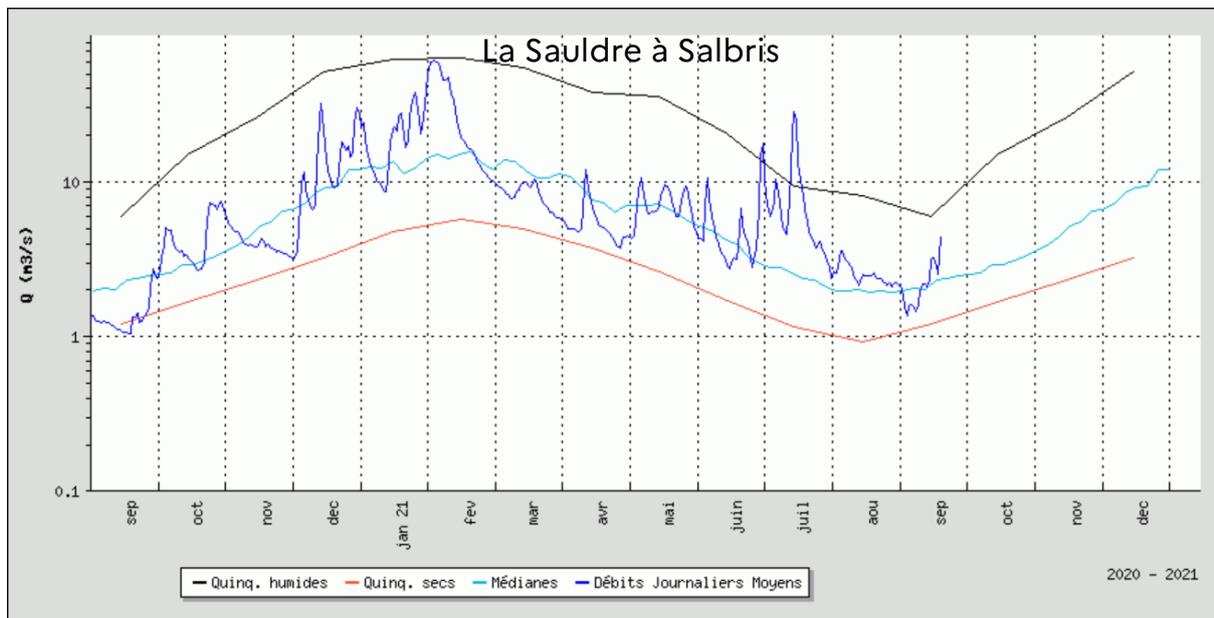


Par ailleurs, les stations d'observations du réseau ONDE, gérées par l'OFB, permettent de compléter par des observations terrain appréciées visuellement, le niveau d'écoulement des cours d'eau. Ces stations sont majoritairement positionnées en tête de bassin pour apporter de l'information sur les situations hydrographiques non couvertes par d'autres dispositifs existants.

Sur l'ensemble du bassin, les campagnes ont été réalisées entre le 23 et le 27 août 2021. Une diminution des écoulements avait été observée sur la totalité du bassin entre fin juin et fin juillet, mais était restée globalement faible, exceptée localement sur certains départements de la partie centrale. Cette diminution des écoulements des cours d'eau s'est généralisée et accentuée durant le mois d'août, dû à l'absence de précipitations et malgré des températures basses pour la saison. L'indice ONDE a chuté sur 75% des départements du bassin. Les baisses d'écoulements les plus importantes ont là encore été observées dans la partie centrale, particulièrement sur les régions Centre et Pays de Loire. Les départements les plus touchés sont les Deux-Sèvres, le Loiret, La Lozère, le Cher et le Maine et Loire. (pour plus d'éléments, cf document complet de l'OFB en annexe du BSH)

Débits des cours d'eau

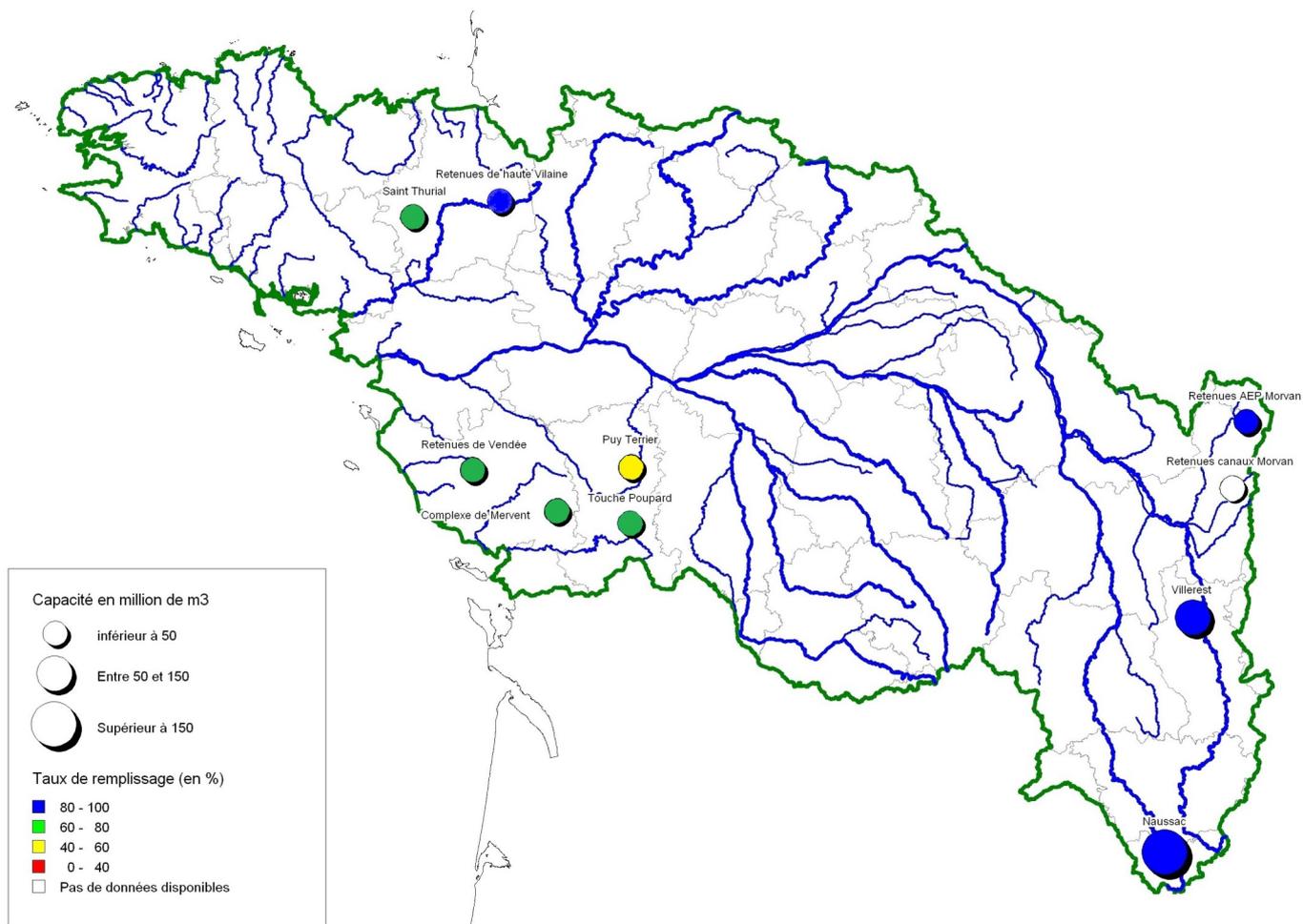




L'Hyères à Trébivan*

* : non disponible à la parution du BSH

Situation des retenues (soutien d'étiage et eau potable) fin août 2021

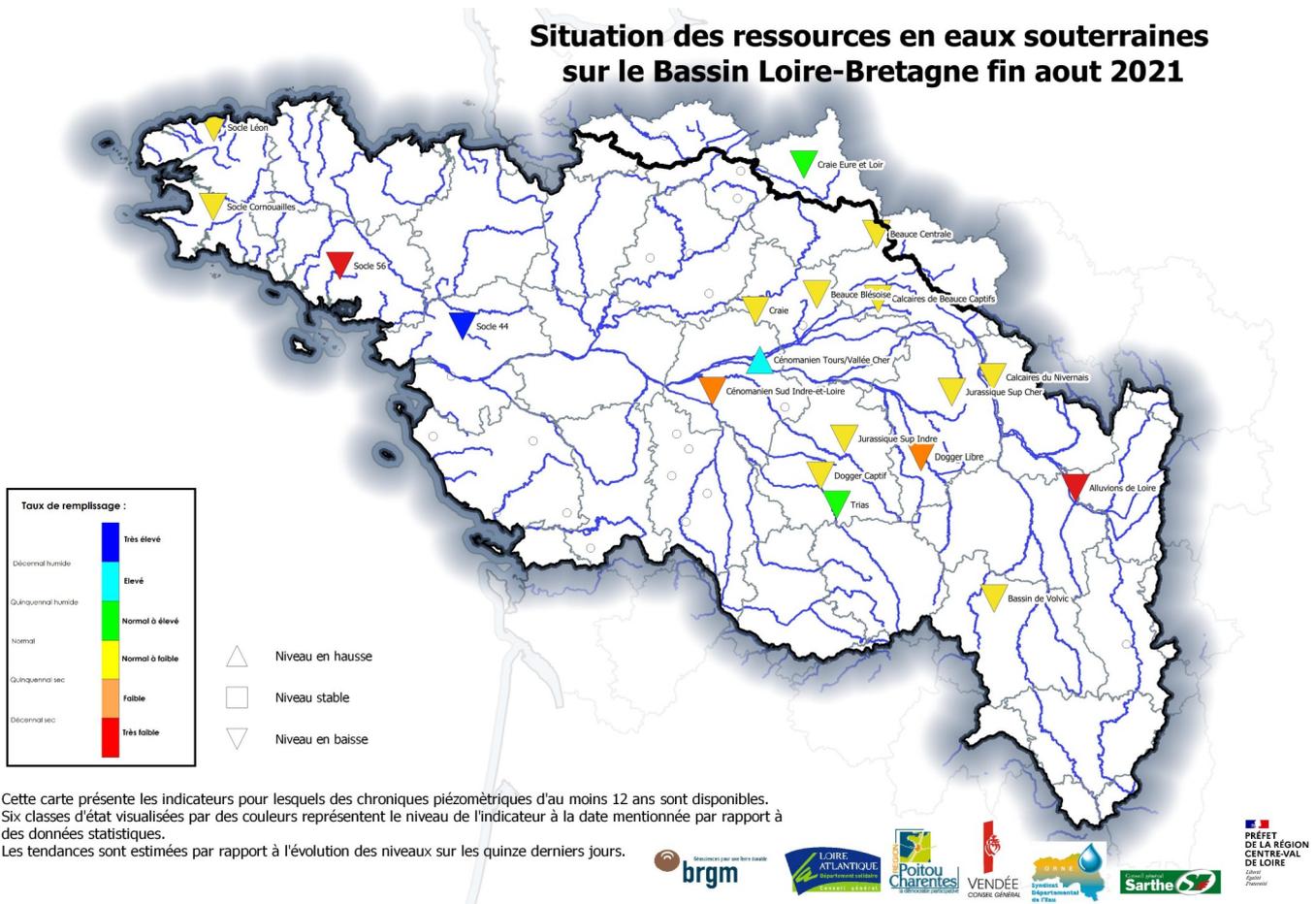


Variation de volumes des retenues Naussac et Villeret sur l'année hydrologique (de septembre 2020 à fin août 2021)



La courbe « schéma d'exploitation » correspond pour Villeret aux règles de gestion conditionnées par sa double fonction de soutien d'étiage et d'écrêtement de crue. Les courbes "plancher" sont des courbes "guide" pour le soutien d'étiage.

Situation des ressources en eaux souterraines sur le Bassin Loire-Bretagne fin août 2021



Cette carte présente les indicateurs pour lesquels des chroniques piézométriques d'au moins 12 ans sont disponibles. Six classes d'état visualisées par des couleurs représentent le niveau de l'indicateur à la date mentionnée par rapport à des données statistiques. Les tendances sont estimées par rapport à l'évolution des niveaux sur les quinze derniers jours.

La majorité des nappes du bassin présente des niveaux de normaux à faibles. Les nappes du Cénomaniens Sud Indre-et-Loire et du Dogger Libre atteignent des niveaux faibles, celles des alluvions de Loire et du socle 56 très faibles. Le socle 44 et le Cénomaniens Tours ont respectivement des niveaux élevés et très élevés.

Une tendance globale à la baisse est encore observée sur le mois d'août, exception faite du Cénomaniens Tours.

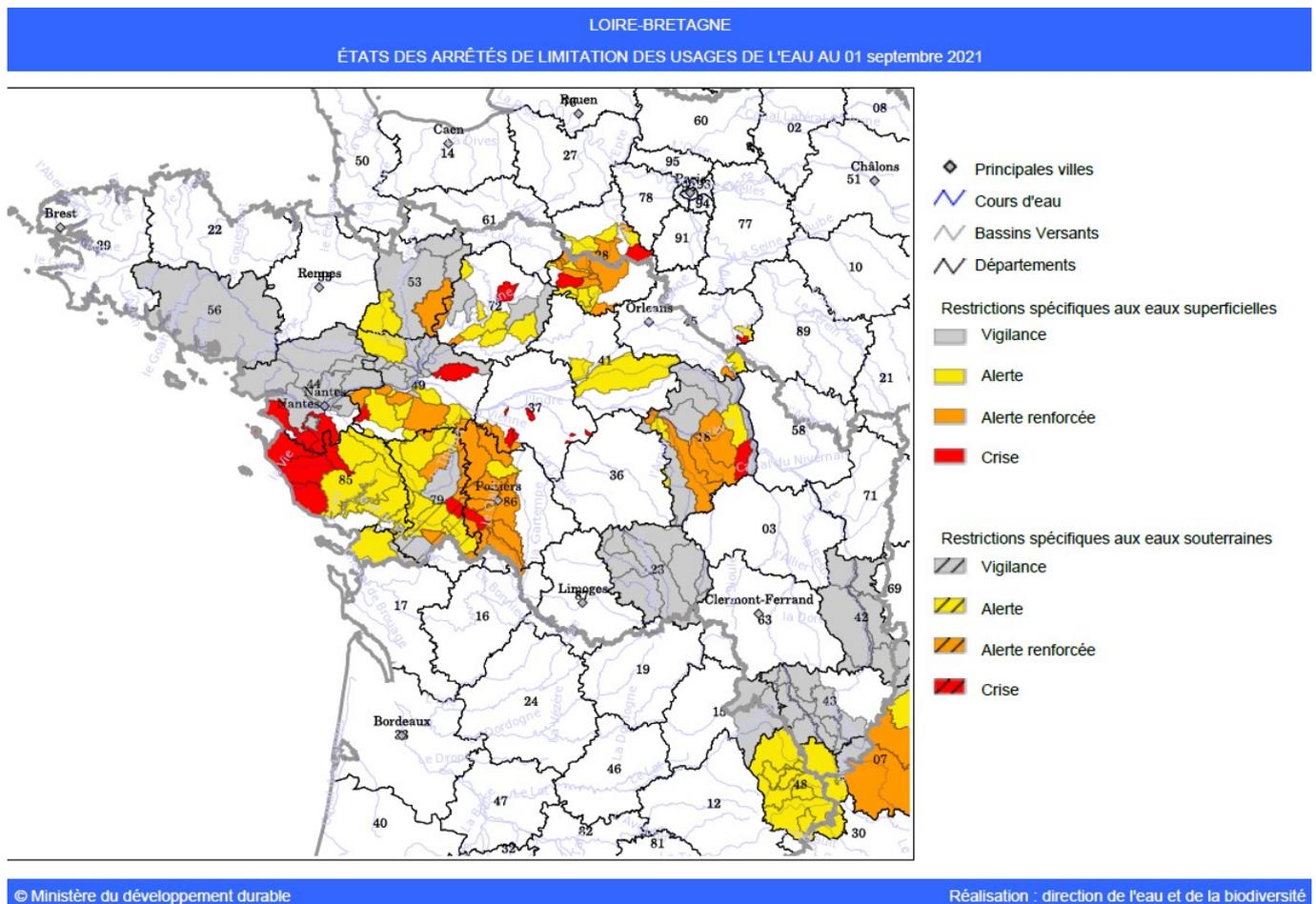
Restrictions des usages

Bienvenue sur PROPLUVIA

Le site de l'information sécheresse du Gouvernement

Au 1^{er} septembre 2021, sur les 36 départements du bassin Loire-Bretagne, 19 sont placés en vigilance ou touchés par des arrêtés de restriction :

- 3 départements, entièrement placés en vigilance, et 9 autres partiellement ;
- 13 départements pour lesquels certaines zones ont atteint le seuil d'alerte ou alerte renforcée ;
- 9 départements pour lesquels certaines zones ont atteint le seuil de crise.



*Pour des analyses et des historiques plus détaillés,
se reporter aux bulletins des DREAL des régions du bassin :*

[Bourgogne-Franche-Comté](#)

[Normandie](#)

[Bretagne - Piézo](#)

[Auvergne Rhône Alpes](#)

[Centre-Val de Loire](#)

[Pays de la Loire](#)

Circonscription de bassin Loire Bretagne Etat de la situation au 1er septembre 2021

Présentation des observations ONDE

Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement
des milieux aquatiques



Circonscription de bassin Loire Bretagne

Etat de la situation au 1^{er} septembre 2021

Rédaction : Bénédicte DUROZOI
Direction régionale Centre Val de Loire
9 avenue Buffon, 45 071 ORLEANS cedex 2
benedicte.durozoi@ofb.gouv.fr
Avec la collaboration des Services Départementaux de l'OFB

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I. INTRODUCTION.....	3
I.1 BSH Bassin des DREAL.....	3
I.2 Contribution OFB	3
II. ETAT DE L'ÉCOULEMENT DANS LES COURS D'EAU.....	4
II.1 ONDE en quelques lignes.....	4
II.1.1 Le suivi usuel.....	4
II.1.2 Le suivi complémentaire	4
II.2 Valorisation des données de ONDE.....	5
II.3 Situation des écoulements au 1 ^{er} septembre 2021.....	6
II.3.1 Etat de la situation et suivis complémentaires.....	6
II.3.2 situation au 1 ^{er} septembre dans le bassin Loire Bretagne	7
II.3.3 Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) au 1 ^{er} septembre	8
II.4 Evolution de la situation par rapport aux campagnes précédentes	9
II.5 Comparaison interannuelle.....	10
III. Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques	12
IV. SYNTHÈSE	13

I. INTRODUCTION

I.1 BSH Bassin des DREAL

Le Bulletin de Situation Hydrologique (BSH) de Bassin des DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement) décrit l'état des ressources en eau d'un bassin à une date donnée. Il est constitué d'un ensemble de cartes, de graphiques d'évolution et de leurs commentaires qui présentent la situation quantitative des ressources en eau du bassin selon des grands thèmes (pluies efficaces, débits des cours d'eau, niveau des nappes souterraines, état de remplissage des barrages-réservoirs, milieux aquatiques). Il peut également fournir une information synthétique sur les arrêtés préfectoraux pris pour limiter les usages de l'eau durant la période d'étiage.

L'élaboration de ces bulletins de Bassin par la DREAL coordonnatrice de Bassin est le résultat d'une collaboration de différents producteurs et gestionnaires des données, à savoir :

- Météo-France qui élaborent les bulletins pluviométriques,
- les DREAL du bassin concerné qui produisent les données sur les débits des cours d'eau et l'état de remplissage des barrages (en collaboration avec d'autres acteurs, ex. EDF, les grands lacs de Seine, etc.). Chaque région du bassin élabore un bulletin régional, leur fréquence de parution est généralement mensuelle,
- les Services Géologiques Régionaux (SGR) du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) qui communiquent les informations sur les niveaux des nappes,
- l'OFB qui rend compte des observations du réseau ONDE et de certains faits marquants concernant l'état des milieux aquatiques (cf. § suivant).

Les BSH de Bassin des DREAL sont directement accessibles sur le site <http://www.eaufrance.fr> Leur fréquence de parution est bimensuelle.

I.2 Contribution OFB

L'objectif de la contribution OFB au BSH de Bassin des DREAL est de mettre à disposition, auprès des principaux acteurs de l'eau du bassin,

- d'une part, les observations collectées dans le cadre de l'observatoire national des étiages (ONDE) qui vise à apporter de l'information sur l'évolution quantitative des ressources en eau sur des secteurs où il n'existe actuellement pas de réseaux de suivi,
- d'autre part, les conséquences des conditions hydro-climatiques remarquables sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques.

Cinq contributions OFB sont produites au cours de l'année, réparties de la manière suivante :

- un BSH présentant la situation au 1^{er} juin et intégrant la campagne ONDE de mai
- un BSH présentant la situation au 1^{er} juillet et intégrant la campagne ONDE de juin
- un BSH présentant la situation au 1^{er} août et intégrant la campagne ONDE de juillet
- un BSH présentant la situation au 1^{er} septembre et intégrant la campagne ONDE d'août
- un BSH présentant la situation au 1^{er} octobre et intégrant la campagne ONDE de septembre

Une partie libre reposant sur l'expertise des agents OFB est également proposée, si certains faits marquants concernant les observations sur les milieux aquatiques directement en lien avec les conditions hydroclimatiques ont été identifiés.

Le mode de recueil des données présentées est exclusivement l'observation visuelle, aucune mesure n'est mise en œuvre sur le terrain.

II. ETAT DE L'ÉCOULEMENT DANS LES COURS D'EAU

II.1 ONDE en quelques lignes

L'observatoire national des étiages (ONDE) présente un **double objectif** de constituer un réseau de connaissance stable sur les étiages estivaux et d'être un outil d'aide à la gestion de crise. Les stations ONDE sont majoritairement positionnées en tête de bassin pour apporter de l'information sur les situations hydrographiques non couvertes par d'autres dispositifs existants et/ou pour compléter les informations disponibles auprès des gestionnaires de l'eau (ex. banque HYDRO).

Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon **3 modalités de perturbations** d'écoulement :

- 'écoulement visible' : correspond à une station présentant un écoulement continu - écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- 'écoulement non visible' : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais le débit est nul.
- 'assec' : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50% de la station.

Il est toutefois possible de travailler en 4 modalités au niveau départemental (distinction avec la modalité 'écoulement visible faible') mais l'exploitation des données pour les périmètres régional, bassin et national ne se fera que sur les 3 modalités décrites précédemment.

De plus, une modalité spécifique 'observation impossible' permet d'indiquer que l'observateur n'a pas pu réaliser d'observation propre à l'écoulement du cours d'eau lors de son déplacement sur la station, en raison de conditions exceptionnelles (accessibilité de la station, modification des conditions environnementales propres à la station, etc.).

Le réseau ONDE s'organise selon **deux types de suivis : un suivi usuel et un suivi complémentaire**. La différence entre ces deux suivis réside dans les périodes et fréquences de mise en œuvre des observations sur le terrain.

II.1.1 Le suivi usuel

Le suivi usuel vise à répondre à l'objectif de **constitution d'un réseau de connaissance**. Les observations usuelles doivent être stables dans le temps de manière à constituer un jeu de données historiques permettant l'estimation de l'intensité des étiages estivaux par comparaison des informations obtenues avec celles des années antérieures. Pour cela, l'ensemble des stations est suivi régulièrement à des périodes et fréquences fixes définies au niveau national. Le suivi usuel est réalisé mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours. Il concerne l'ensemble des stations ONDE du département, c'est à dire un minimum de 30 stations par département.

II.1.2 Le suivi complémentaire

En dehors des périodes de suivi usuel (cf. paragraphe ci-dessus), l'activation anticipée et l'arrêt de ONDE, ainsi que l'augmentation de la fréquence d'observation, peuvent être ordonnés par les préfets de département (MISE) ou sur décision spontanée des services départementaux de l'OFB. Il s'agit du suivi complémentaire dont l'objectif est d'**apporter des informations pour la gestion de situations jugées sensibles**. Son activation peut également être déclenchée à l'échelle du bassin à l'initiative des préfets coordonnateurs si la situation le nécessite ou par le ministère du développement durable si un état de crise le justifie à l'échelle nationale.

Même s'il est préconisé d'effectuer les observations sur la totalité des stations du réseau départemental, le suivi complémentaire peut également se mettre en place sur un sous-

échantillonnage de stations ONDE (ex. sur un bassin versant particulièrement impacté par les prélèvements). La fréquence de prospection est laissée à l'appréciation des acteurs locaux, le maximal peut être hebdomadaire au pire de la crise.

L'observatoire ONDE est rappelé dans la circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse.

Pour plus d'information :

<http://www.reseau.eaufrance.fr/ressource/note-technique-onde-accompagnant-courrier-deb>

II.2 Valorisation des données de ONDE

Un indice départemental ONDE est estimé selon le calcul suivant :

$$\text{Indice ONDE} = (5 * N_2 + 10 * N_1) / N$$

N : nombre total de stations

N₁ : écoulement continu

N₂ : écoulement interrompu

Il est calculé uniquement si, pour une campagne donnée, une modalité d'écoulement a pu être définie sur chacune des stations du réseau départemental. Dans le cas contraire, seule une représentation graphique de l'évolution des stations selon les modalités d'observation et une représentation cartographique sont proposées.

Ainsi une valeur de l'indice est disponible au minimum 1 fois/mois dans le cadre du suivi usuel, D'autres valeurs peuvent être également calculées dans le cas du suivi complémentaire pour lequel les prospections de terrain sont nécessairement menées sur l'ensemble des stations du réseau.

II.3 Situation des écoulements au 1^{er} septembre 2021

II.3.1 Etat de la situation et suivis complémentaires

Fin juillet 2021, les précipitations importantes pour la saison, couplées à des températures modérées, ont permis de maintenir une situation hydrologique globalement satisfaisante sur l'ensemble du bassin Loire Bretagne. Durant le mois d'août, les températures sont restées basses pour la saison, mais les précipitations ont été faibles et inférieures aux normales saisonnières. Comme durant le mois de juillet, des suivis complémentaires ONDE ont été réalisés sur 4 départements du bassin Loire Bretagne : la Charente, la Loire Atlantique, la Mayenne et les Deux-Sèvres. Certaines campagnes complémentaires ont été réalisées dans le cadre d'expérimentations pour l'amélioration de la gestion de crise.

Département	Date de l'observation	Indice	Demande des services de l'Etat ?	Commentaire sur la campagne
Charente	16/08/2021	NA	oui	Campagne complémentaire dans le cadre de l'expérimentation de gestion de crise
Loire-Atlantique	05/08/2021	9,33	oui	
Loire-Atlantique	10/08/2021	9,17	oui	
Mayenne	10/08/2021	NA	non	Stations suivies pour identifier des stations sentinelles
Deux-Sèvres	06/08/2021	8,13	non	

Tableau 1: Dates d'observation et valeurs de l'indice ONDE des campagnes complémentaires réalisées en août 2021.

II.3.2 Carte des écoulements de la dernière campagne – situation au 1^{er} septembre dans le bassin Loire Bretagne

Les cartes ci-après présentent les informations sur l'écoulement des cours d'eau exprimant leur degré d'assèchement selon des modalités définies (cf. § 2. A), obtenues à l'issue de campagnes de terrain.

Le suivi usuel ONDE s'est mis en place conformément au protocole fin août. Sur l'ensemble du bassin, les campagnes ont été réalisées entre **le 23 et le 27 août 2021**. Sur les 936 stations suivies lors de cette campagne, 794 sont en écoulement visible, soit 85% des cours d'eau. 64 cours d'eau présentent une rupture d'écoulement (7%). 78 cours d'eau sont en assec (8%). Parmi les 794 cours d'eau présentant un écoulement visible, 31% sont qualifiés d'écoulement visible mais faible.

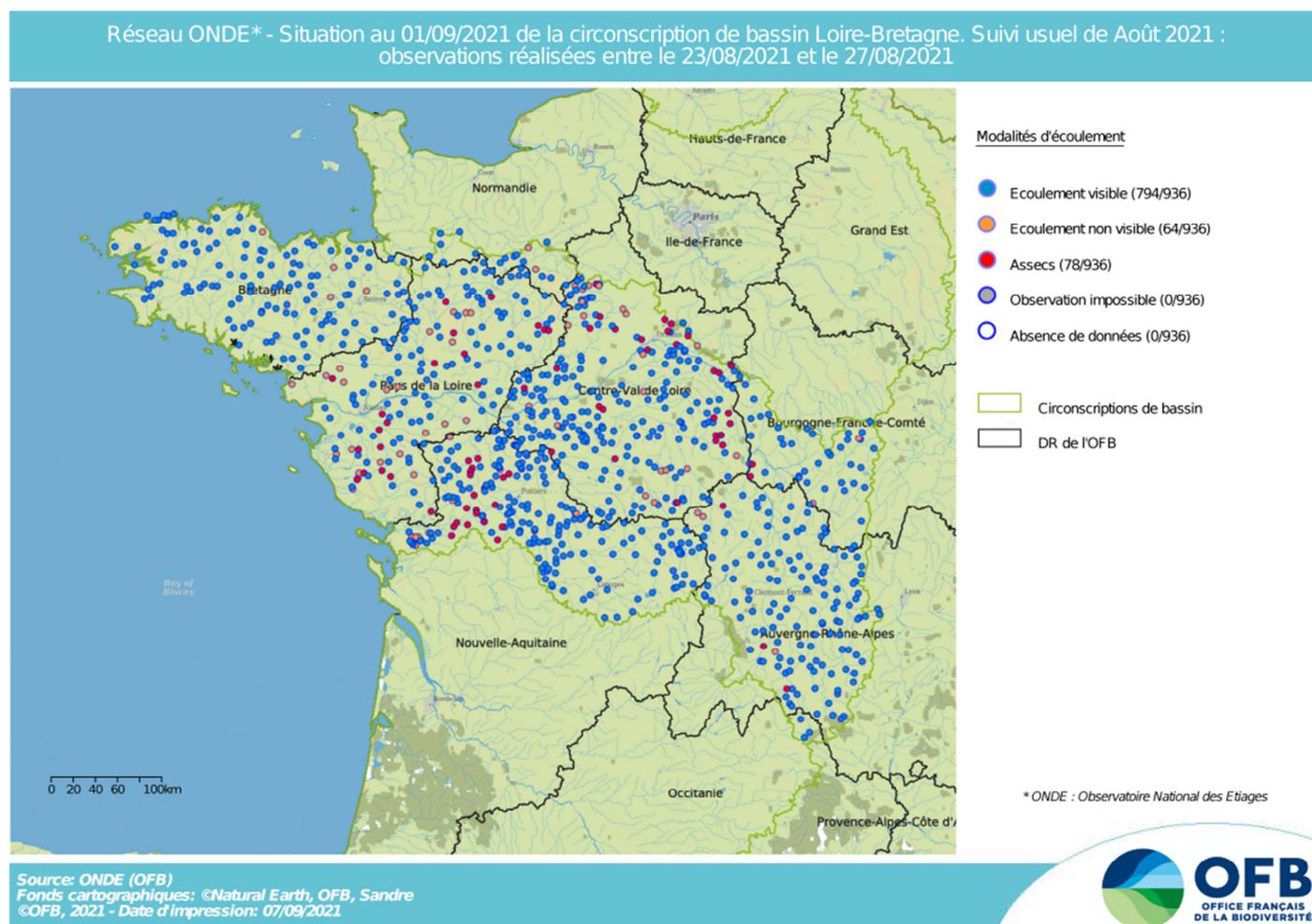


Figure 1: Carte des écoulements campagne usuelle – situation au 1^{er} septembre 2021.

11.3.3 Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) au 1^{er} septembre

Un indice départemental ONDE est calculé uniquement si l'ensemble des stations du réseau a été prospecté. Fin août 2021, sur les 33 départements du bassin Loire-Bretagne, 4 seulement présentent un indice de 10 et 13 départements présentent un indice variant entre 9 et 10 (Figure 2 et Tableau 2). Les indices les plus faibles du bassin sont observés dans sa partie Centrale, principalement sur les régions Centre Val de Loire et Pays de la Loire. Les indices sont les plus bas sur les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres et du Loiret.

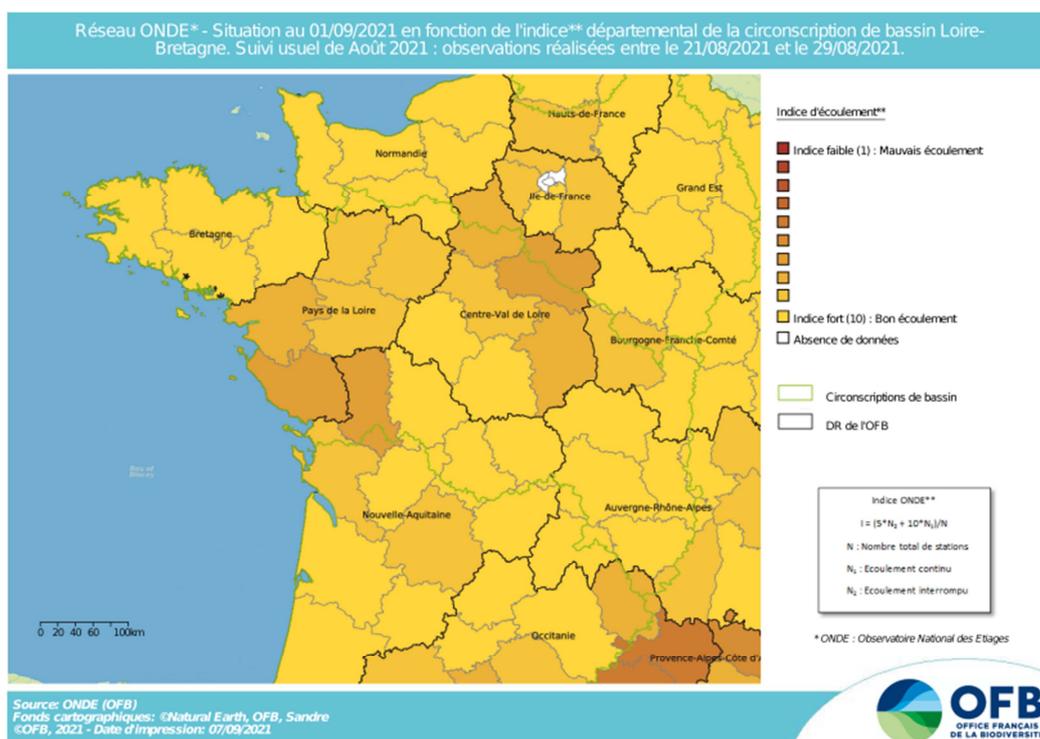


Figure 2 : Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) au 1^{er} septembre 2021.

Département	Indice ONDE août 2021	Département	Indice ONDE août 2021
Allier	9,33	Loire	10
Ardèche	8,67	Loire-Atlantique	7,33
Cantal	9,5	Loiret	6,56
Charente	9,15	Loir-et-Cher	8,1
Charente-Maritime	8,07	Lozère	7,1
Cher	7,38	Maine-et-Loire	8,5
Côte-d'Or	9	Mayenne	8,59
Côtes-d'Armor	9,71	Morbihan	10
Creuse	10	Nièvre	8,67
Deux-Sèvres	6,07	Orne	9,67
Eure-et-Loir	7,98	Puy-de-Dôme	10
Finistère	10	Rhône	9,06
Haute-Loire	9,22	Saône-et-Loire	9,73
Haute-Vienne	10	Sarthe	8,75
Ille-et-Vilaine	9,68	Vendée	6,67
Indre	9,23	Vienne	9,26
Indre-et-Loire	9,58		

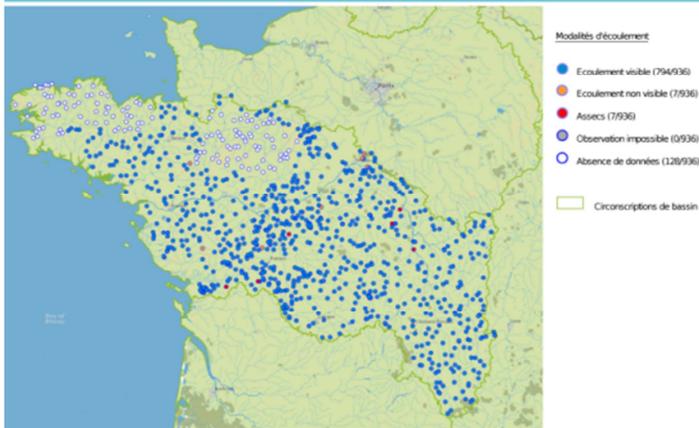
Tableau 2 : Valeurs des indices ONDE par département – Campagne août 2021.

II.4 Evolution de la situation par rapport aux campagnes précédentes

Une diminution des écoulements avait été observée sur la totalité du bassin entre fin juin et fin juillet, mais était restée globalement faible, exceptée localement sur certains départements de la partie centrale. Cette diminution des écoulements des cours d'eau s'est généralisée et accentuée durant le mois d'août, dû à l'absence de précipitations et malgré des températures basses pour la saison. L'indice ONDE a chuté sur 75% des départements du bassin. Les baisses d'écoulements les plus importantes ont là encore été observées dans la partie centrale, particulièrement sur les régions Centre et Pays de Loire. Les départements le plus touchés sont les Deux-Sèvres, le Loiret, La Lozère, le Cher et le Maine et Loire (Tableau 3).

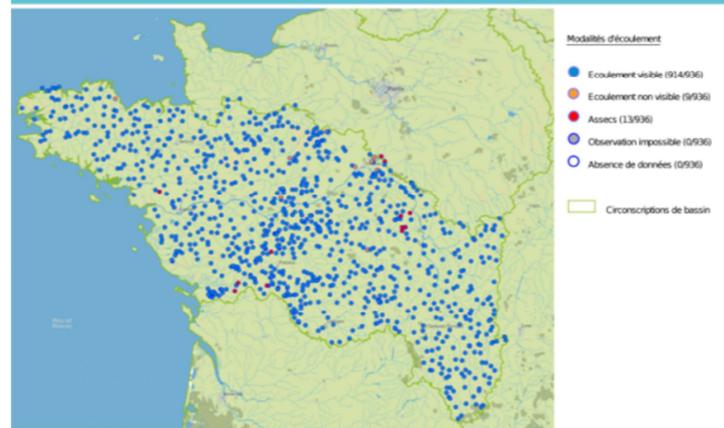
Mai 2021

Réseau ONDE* - Situation au 01/06/2021 de la circonscription de bassin Loire-Bretagne. Suivi usuel de Mai 2021 : observations réalisées entre le 24/05/2021 et le 27/05/2021



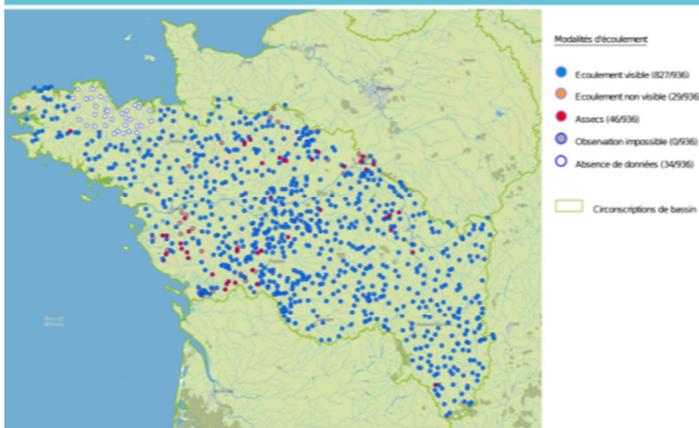
Juin 2021

Réseau ONDE* - Situation au 01/07/2021 de la circonscription de bassin Loire-Bretagne. Suivi usuel de Juin 2021 : observations réalisées entre le 23/06/2021 et le 27/06/2021



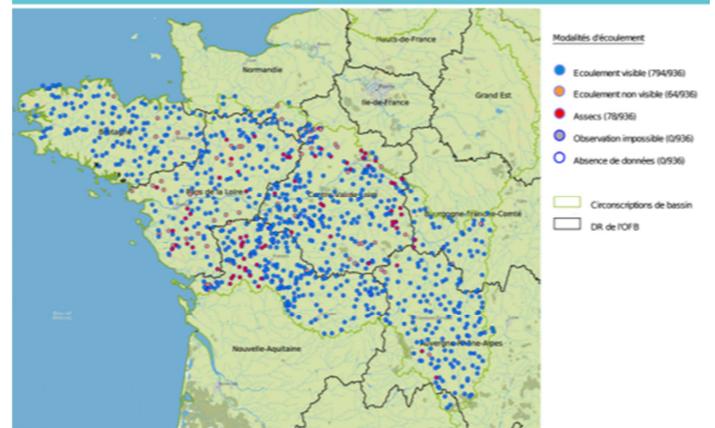
Juillet 2021

Réseau ONDE* - Situation au 01/08/2021 de la circonscription de bassin Loire-Bretagne. Suivi usuel de Juillet 2021 : observations réalisées entre le 21/07/2021 et le 28/07/2021



Août 2021

Réseau ONDE* - Situation au 01/09/2021 de la circonscription de bassin Loire-Bretagne. Suivi usuel de Août 2021 : observations réalisées entre le 23/08/2021 et le 27/08/2021



Département	Indice mai 2021	Indice juin 2021	Indice juillet 2021	Indice août 2021	Département	Indice mai 2021	Indice juin 2021	Indice juillet 2021	Indice août 2021
Allier	10	10	10	9,33	Loire	10	10	10	10
Ardèche	10	9,67	9,67	8,67	Loire-Atlantique	10	9,67	8,67	7,33
Cantal	10	10	9,5	9,5	Loiret	9,75	9,18	8,69	6,56
Charente	10	9,86	9,86	9,15	Loir-et-Cher	9,83	10	9,14	8,1
Charente-Maritime	9,69	9,56	9,17	8,07	Lozère	10	10	8,87	7,1
Cher	9,29	8,57	8,81	7,38	Maine-et-Loire	10	10	10	8,5
Côtes-d'Armor		9,85		9,71	Mayenne		10	9,84	8,59
Côte-d'Or	10	10	10	9	Morbihan	10	10	9,71	10
Creuse	10	10	10	10	Nièvre	9,67	9,33	9,33	8,67
Deux-Sèvres	9,64	9,46	7,95	6,07	Orne	10	10	9,5	9,67
Eure-et-Loir	9,76	9,4	8,69	7,98	Puy-de-Dôme	10	10	10	10
Finistère		10	10	10	Rhône	10	10	9,38	9,06
Haute-Loire	10	10	9,69	9,22	Saône-et-Loire	10	10	10	9,73
Haute-Vienne	10	10	10	10	Sarthe		9,84	7,81	8,75
Ille-et-Vilaine	9,84	10	9,84	9,68	Vendée	9,83	10	6	6,67
Indre	10	9,87	10	9,23	Vienne	9,84	9,89	9,52	9,26
Indre-et-Loire	10	9,93	9,86	9,58					

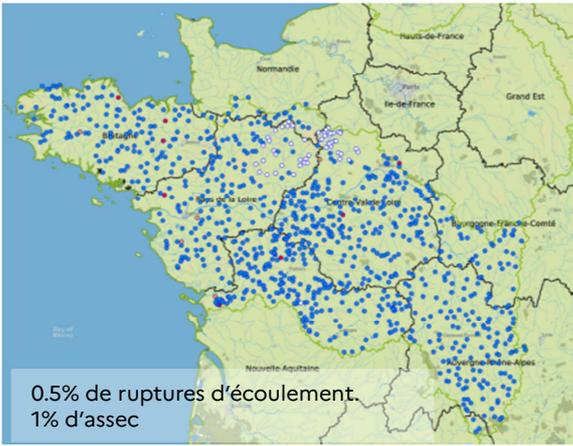
	Indice Stable		
	Augmentation de l'indice		
	Diminution faible de l'indice (<1pt)		
	Diminution marquée de l'indice (> 1pt)		
	Indice < 6		

Tableau 3 : Evolution des valeurs des indices ONDE par département – Campagne de mai, juin, juillet et août 2021.

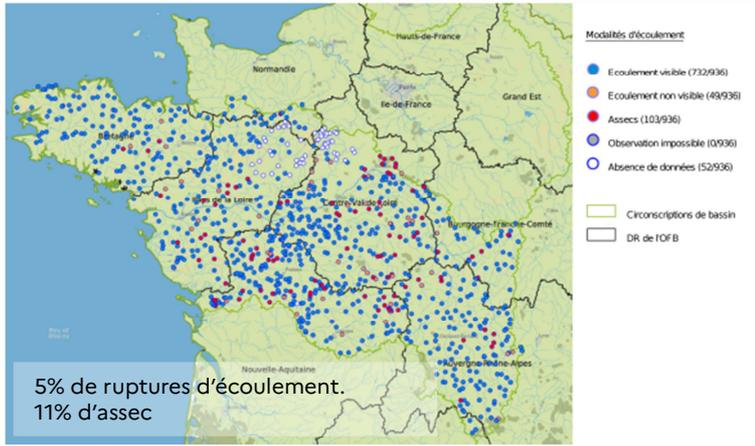
II.5 Comparaison interannuelle

Fin juillet 2021, la situation hydrologique des petits cours d'eau de tête de bassin figuraient parmi les plus favorables depuis la mise en œuvre du suivi ONDE en 2012. Fin août 2021, la diminution des écoulements des cours d'eau s'est accentuée sur la majorité du bassin due à l'absence de précipitations, mais la situation hydrologique reste globalement parmi les plus favorables depuis la mise en œuvre du suivi. Malgré l'absence de précipitations, les températures sont restées basses et les cours d'eau ont pu bénéficier de conditions hydroclimatiques favorables durant les mois de juin et juillet. La situation fin août 2021 s'apparente à celle d'août 2013 et août 2015.

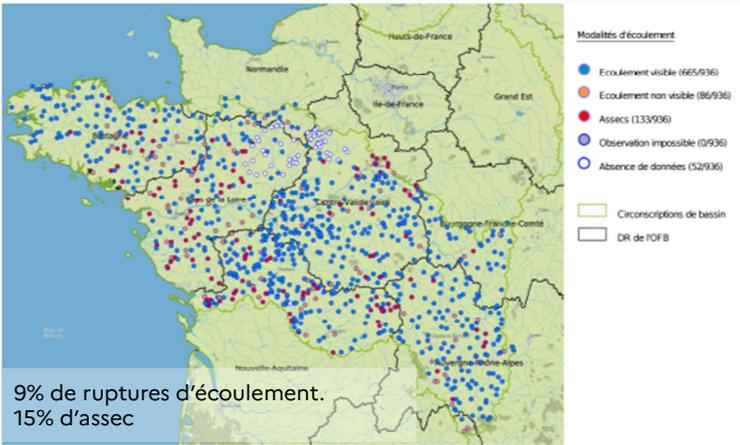
Réseau ONDE* - Situation au 01/09/2014 de la circonscription de bassin Loire-Bretagne. Suivi usuel de Août 2014 : observations réalisées entre le 23/08/2014 et le 27/08/2014



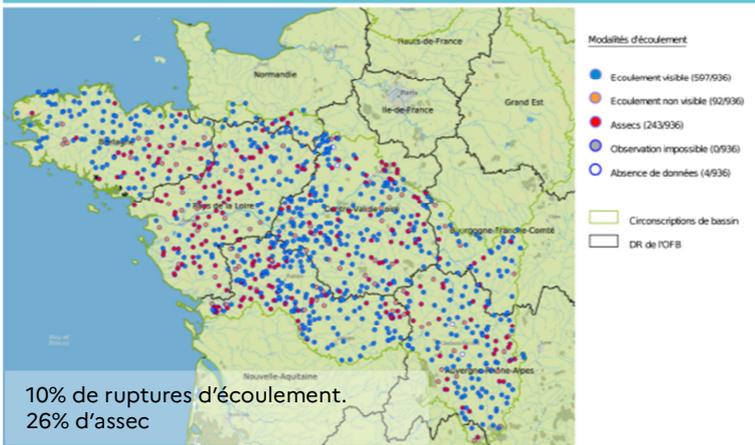
Réseau ONDE* - Situation au 01/09/2015 de la circonscription de bassin Loire-Bretagne. Suivi usuel de Août 2015 : observations réalisées entre le 23/08/2015 et le 27/08/2015



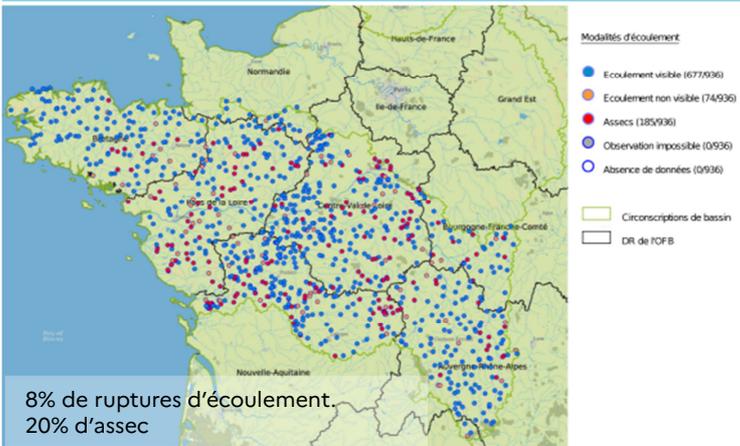
Réseau ONDE* - Situation au 01/09/2016 de la circonscription de bassin Loire-Bretagne. Suivi usuel de Août 2016 : observations réalisées entre le 23/08/2016 et le 29/08/2016



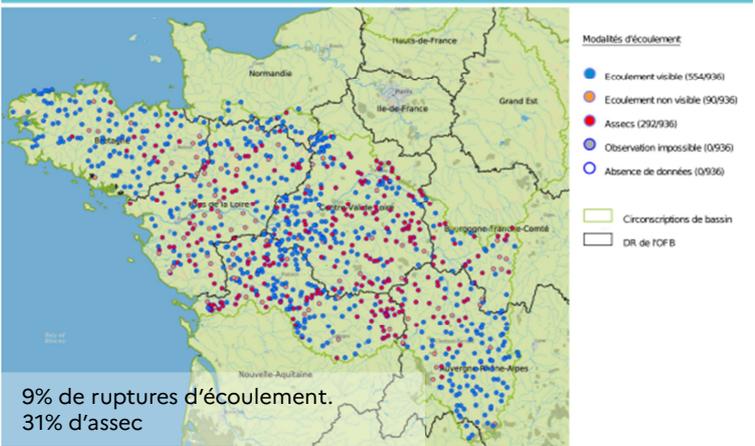
Réseau ONDE* - Situation au 01/09/2017 de la circonscription de bassin Loire-Bretagne. Suivi usuel de Août 2017 : observations réalisées entre le 21/08/2017 et le 27/08/2017



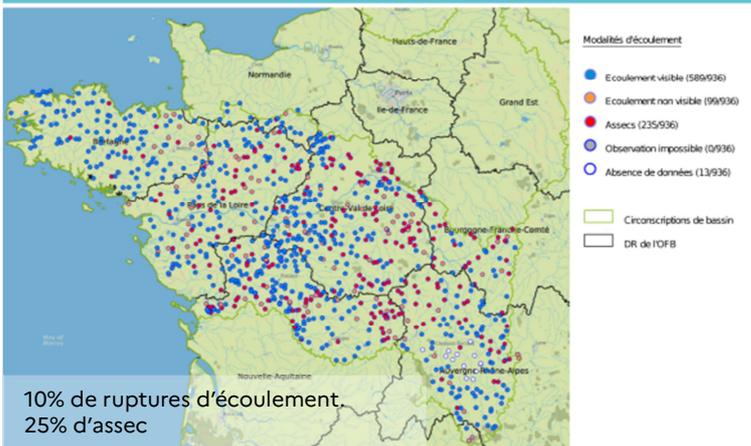
Réseau ONDE* - Situation au 01/09/2018 de la circonscription de bassin Loire-Bretagne. Suivi usuel de Août 2018 : observations réalisées entre le 23/08/2018 et le 27/08/2018



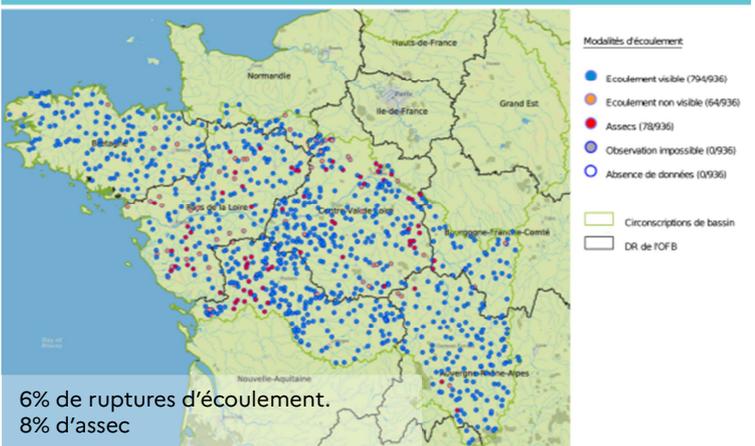
Réseau ONDE* - Situation au 01/09/2019 de la circonscription de bassin Loire-Bretagne. Suivi usuel de Août 2019 : observations réalisées entre le 21/08/2019 et le 27/08/2019



Réseau ONDE* - Situation au 01/09/2020 de la circonscription de bassin Loire-Bretagne. Suivi usuel de Août 2020 : observations réalisées entre le 23/08/2020 et le 28/08/2020



Réseau ONDE* - Situation au 01/09/2021 de la circonscription de bassin Loire-Bretagne. Suivi usuel de Août 2021 : observations réalisées entre le 23/08/2021 et le 27/08/2021

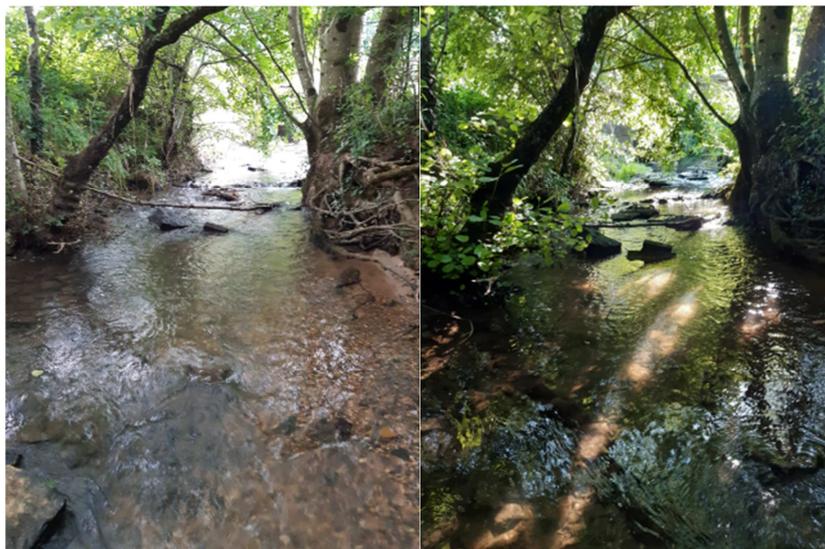


III. Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques

Cette partie vise à identifier des observations sur les milieux aquatiques en lien avec les conditions hydro-climatiques. Elle n'a pas vocation à être exhaustive et est alimentée à partir d'observations liées aux autres missions des agents OFB.

✓ Exemple sur le département de l'Indre (Sébastien Mathieu, SD36)

«Malgré l'absence de précipitations, l'écoulement des cours d'eau reste globalement acceptable pour la saison. Des débits de ruptures d'écoulements sont observés. »



Le Bouzanteuil à Chasseneuil, 26/07/21

Le Bouzanteuil à Chasseneuil, 27/08/21

✓ Exemple sur le département du Cher (Juliette Jarry, SD18)

« Plusieurs nouveaux cours d'eau présentent des assèchements et des ruptures d'écoulement depuis la campagne de fin juillet. Nous observons une forte diminution des débits dans les cours d'eau, nombres d'entre eux ont un débit vraiment très faible et ne vont pas tarder à tomber à sec prochainement si nous n'avons pas de précipitations. (BV de l'Arnon et de l'Aubois). »



Le Colin aux Aix-D'Anguillon, 24/08/21



Le Ruisseau de Gron à Baugy, 24/08/21

✓ Exemple sur le département de l'Indre et Loire (François Joubert, SD37)

« Près de la moitié des cours d'eau suivis présente un débit anormalement faible ou inexistant à cette époque de l'année. Nous observons donc une très nette dégradation de la situation hydrologique des cours d'eau par rapport à la campagne du mois de juillet»

✓ Exemple sur le département du Loire et Cher (Marc De Maria, SD41)

« La tendance globale des débits est à la baisse sur l'ensemble des cours d'eau du département. On distingue une présence de végétaux aquatiques importante en surface (Jussies) et sur le fond des cours d'eau du Loir, la Sauldre, la Cisse, la Loire et du Cher, ainsi qu'une très grande transparence dans la colonne d'eau à plus d'1 mètre de profondeur. Les prélèvements agricoles pour l'irrigation du maïs, des semis de colza en Beauce et dans le Perche Vendômois et du maraîchage en Sologne se poursuivent actuellement.»

IV. SYNTHÈSE

Fin juillet 2021, les précipitations importantes pour la saison, couplées à des températures modérées, ont permis de maintenir une situation hydrologique globalement satisfaisante sur l'ensemble du bassin Loire Bretagne. La situation s'est dégradée fin août, dû à l'absence de précipitations et malgré des températures atmosphériques plus basses que les normales saisonnières. Fin août 2021, 15% des cours d'eau suivis présentent des ruptures d'écoulement ou des assecs. Les difficultés sont principalement localisées en région Centre et Pays de la Loire, ainsi que dans le nord de la Nouvelle Aquitaine. Sur ces secteurs, la vigilance est de mise pour le mois de septembre. Malgré ces difficultés locales, la situation fin août reste globalement pour le bassin, l'une des plus favorables observées depuis la mise en œuvre du suivi ONDE en 2012.